



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 9 février 2023

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00012** du - **8 FEV. 2023**

Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) *Centre de Formation Energie*
5 Rue Mozart
93130 NOISY-LE-SEC

En vue de la réalisation : Mise en place d'isolation thermique depuis l'extérieur du pavillon par l'installation de panneaux de polystyrène expansé (PSE) d'une épaisseur de 14 cm.

RAL 1013 - Blanc perle

Sur un terrain sis 42 RUE DU CHEMIN DE FER
Cadastré AS111

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le - **8 FEV. 2023**

Le Maire

Le Maire
Pour le Maire, par délégation
la 3^{ème} adjointe en charge du logement
et de l'urbanisme
Kati CABILLIC
Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00012** du - **8 FEV. 2023** a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,